



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

Mutations 2020, recueil des résultats du 3e tour du mouvement des personnels de direction

Le SNPDEN-UNSA continue à réclamer la publication des résultats après chaque tour de mutations. Cette transparence est saine, nécessaire à la lecture du mouvement par l'ensemble des collègues, et à l'ajustement des stratégies pour celles et ceux qui sont en mobilité. En attendant d'obtenir satisfaction, le SNPDEN-UNSA mobilise une fois de plus ses élus, ses adhérents et sympathisants.

Comme pour les deux tours précédents, seuls les agents ayant demandé une mobilité auront l'information, et ils recevront donc sur le portail agent, en principe le mercredi 8 juillet à 17 h 00, un avis qui leur indiquera :

- soit une affectation pour la rentrée 2020,
- soit que leur demande n'a pas pu aboutir.

Les seules informations dont disposera le SNPDEN sont celles que lui feront remonter ses adhérents et sympathisants.

Merci donc à tous les collègues participant aux opérations de mouvement de cette 3e phase, chefs et adjoints, de répondre au questionnaire numérique disponible au lien suivant : <https://forms.gle/eVar7hGsLrdz7Dob8>.

Si vous avez connaissance d'un résultat du 2e tour qui ne figurerait pas sur la [liste que nous avons publiée](#) ou si vous y avez relevé une erreur, écrivez-nous à : siege@snpden.net.

Merci de veiller dans la mesure du possible à renseigner l'UAI des établissements, en particulier ceux d'arrivée. Reconstituer cette information prend beaucoup de temps aux gestionnaires de la base lorsqu'elle manque.

La reconstitution du mouvement servira à son analyse par l'équipe des commissaires paritaires dans un prochain Direction et à l'accompagnement que nous mettrons en œuvre pour le mouvement 2021, c'est pourquoi il est important qu'il soit le plus complet et exact possible.

Bonnes vacances reposantes à toutes et tous.

Les commissaires paritaires nationaux

, [cliquez ici pour vous désabonner](#).